

DECRET N° 2003-489 DU 1^{ER} DECEMBRE 2003

Portant nomination de monsieur Vincent Narcisse
NOUTAÏ en qualité de conseiller technique aux
Plaidoiries Sociales du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 96-425 du 04 octobre 1996 portant organisation, attributions et fonctionnement du cabinet civil du Président de la République ;

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 novembre 2003 ;

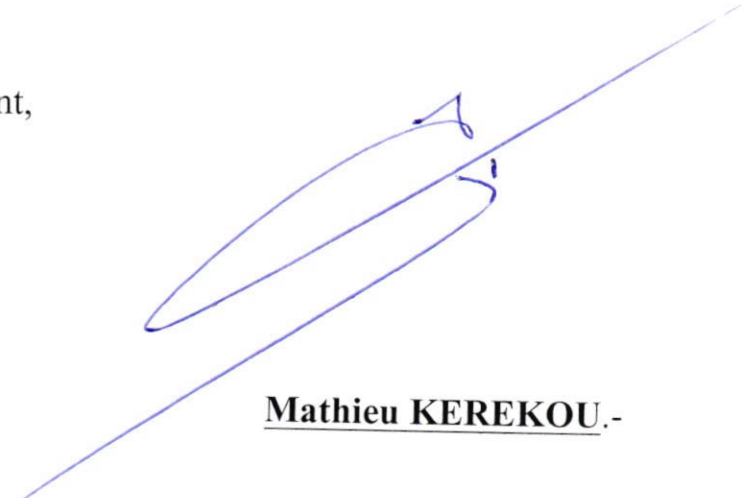
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur Vincent Narcisse NOUTAÏ est nommé conseiller technique aux Plaidoiries Sociales du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié partout besoin sera.

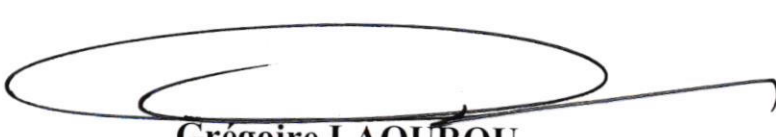
Fait à Cotonou, le 1^{er} décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MFE
4 AUTRES MINISTRES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM
- FADESP 3- UNIPAR - FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-